

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

RECHERCHE

1 CHAUFFEUR-GRUTIER POSSÉDANT LE PERMIS PL

**à partir du 15 juin 2016
pour une durée minimale de 3 mois**

Missions : chauffeur grutier affecté à la collecte des déchets sur le secteur de la Vallée d'Aulps

Permis PL obligatoire

Conditions financières : selon expérience

Contrat : CDD de 3 mois. Contrat de 35h par semaine avec travail possible en week-end

Transmettre votre candidature avec curriculum vitae :

par courrier à : Communauté de Communes du Haut-Chablais
74430 LE BIOT

par courriel à : dechets@hautchablais.fr

Renseignements : 06 12 52 94 10